

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1967)
Heft: 83

Artikel: 63-67 : le langage du tract s'est-il bonifié?
Autor: Cherpillod
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029252>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et si l'école secondaire était un goulot d'étranglement

Le Conseil fédéral vient d'adopter son message d'aide aux Universités. Nous n'avons pas encore pu en prendre connaissance, mais il semble proche de l'avant-projet qui fut soumis aux Cantons et aux associations économiques. Pour six ans, de 1969 à 1974, la Confédération consacra 1,15 milliard aux Universités : 550 millions comme contribution de base aux frais d'exploitation et 600 millions pour subventionner les constructions nouvelles.

A Lausanne, la Communauté de travail livre son premier rapport sur le coût du transfert de l'Université de Lausanne à Dorigny. Première estimation (sans les frais d'équipement des locaux en appareils scientifiques) : 275 millions pour les dix prochaines années de 1968 à 1977, 535 millions pour les vingt-cinq prochaines années (jusqu'en 1992). Ces chiffres ne comprennent pas le développement de la Faculté de médecine, liée au Centre hospitalier, ni les frais d'exploitation de l'Université, ni le développement de l'EPUL supposé reprise par la Confédération. Où l'Etat prendra-t-il l'argent ? Qui organisera un tel chantier ? Comment l'Université reformera-t-elle ses structures ? De plusieurs côtés, des hommes de bonne volonté posent ces questions. Dans un rapport sur les « problèmes de la politique suisse de la science » (publié par la NZZ du 3 novembre 1967), M. Max Imboden, président du Conseil suisse de la science, amplifie encore ses chiffres : les Universités exigent 700 millions de francs annuellement, dont 200 millions pour les hautes écoles techniques; investissements nécessaires : 4 à 5 milliards.

Dans ce grand branle-bas, M. Imboden semble parler le plus fort, manier les plus gros chiffres, et voilà qu'il ajoute cette remarque surprenante :

« Et pourtant on doit se poser la question : est-ce que dans les discussions publiques l'attention n'est pas excessivement dirigée sur le développement des Universités ? ». Venant d'un tel homme, cette question surprendra. Elle est pourtant justifiée.

Répondez aux besoins

Nous formons aujourd'hui environ trois cents médecins par année. Il en faudra bientôt 600 à 650; les cinq cliniques universitaires ne suffiront pas à cette tâche. Pour chaque profession, on pourrait de la sorte estimer les besoins. Mais M. Imboden, généra-

lisant, pose le principe suivant : « Nous devons, c'est là peut-être le problème fondamental, doubler le nombre des gradués universitaires ». En chiffres, cela signifie que l'Université ne devrait pas former le 4 % d'une classe d'âge, comme c'est le cas actuellement, (avec 4 %, la Suisse est loin derrière la majorité des pays européens, pour ne pas parler des Etats-Unis, de l'U.R.S.S. ou du Japon); elle devrait être en mesure d'accorder un diplôme universitaire à 7 ou 8 % de la population d'une classe d'âge.

Or, avec la déperdition de forces qu'entraînent les sélections, les éliminations, les interruptions d'étude, cela signifie un accroissement considérable du nombre des bacheliers. Actuellement, en Suisse, le 8 à 9 % des enfants d'une classe d'âge terminent des études gymnasiales; le 5 à 6 % commence des études universitaires; le 4 % les achève avec succès. Si l'on désire doubler le nombre des gradués (8 %), il faut doubler aussi le nombre des bacheliers. M. Imboden refait ses calculs en sens inverse :

Gradués, 8 % d'une classe d'âge.
Commencent des études universitaires, 9 à 10 %.
Bacheliers (ou titre équivalent), 15 %.

Compte tenu de l'augmentation de la population, un tel programme exigerait, dit M. Imboden, un accroissement des capacités de l'école secondaire d'environ 75 %. Or pour doubler le nombre des diplômés de l'Université, dans dix ans au plus tard, il faudrait que d'ici à trois ans, cinq ans, cette mutation de l'école secondaire soit réalisée. Dans trois ans, c'est impensable ! Il ne suffit pas d'ailleurs qu'un seul canton bouge, mais vingt-cinq. C'est utopique !

En conséquence, dit M. Imboden, la difficulté majeure, le goulot d'étranglement, il est au niveau de l'enseignement secondaire. Que s'y passe-t-il ?

La sélection scolaire dans le canton de Vaud

Une enquête récente, publiée par le Département de l'instruction publique du canton de Vaud et menée à chef par M^{lle} Chollet, sociologue, permet de suivre de très près le mécanisme de la sélection. Le point de départ, c'est la classe d'âge. Dans le canton de Vaud les enfants nés vivants étaient en 1941 au nombre de 4700, en 1946 de 6367, en 1951 de 5090, en 1955, de 5216.

Il est facile de comparer ensuite ces chiffres de base avec le nombre des élèves qui se trouvent en deuxième année de l'école secondaire (âge normal, 11 ans). Ils ont passé de 993 en 1962 à 1380 en 1966. En pourcentage, on constate une lente augmentation; le 21,1 % de la classe d'âge de 1941 se retrouvait à l'école secondaire, mais le 26,5 % de celle de 1955.

Le deuxième calcul consiste à déterminer combien d'élèves de deuxième année se retrouvent en dernière année de collège et en sections gymnasiales. Ici les chiffres réservent d'étonnantes surprises.

Le triomphe des filles

L'enquête sociologique a distingué quatre catégories : les garçons, les filles; Lausanne, la province.

A Lausanne, le 50 % des élèves de deuxième année se retrouvent en 6^e, en section gymnasiale. Très exactement le 47,3 % pour la dernière volée, chiffres de 1967. Dans le canton, ce n'est que le 40 % (le 39,9 %, en 1967). La différence s'explique par le rôle important que jouent, en province, les sections générales et commerciales.

Mais, en ce qui concerne les filles, on découvre les données suivantes à se frotter les yeux. A Lausanne, près du 80 % des filles terminent en section gymnasiale. En 1967, le 79,1 %. Dans le canton, en revanche, le 45 % seulement. En 1967, 46,4 %.

Ces chiffres permettent deux constatations. L'élimination, non pas au sens absolu, mais hors des sections gymnasiales, joue au détriment des garçons. Plus de garçons « entrent », mais plus de jeunes filles « sortent ». Jugez-en par des chiffres absolus !

Lausanne					
Entrées (2 ^e année)			Sorties (6 ^e année, section gymnasiale)		
Année	Garç.	Filles	Année	Garç.	Filles
1960	372	279	1965	166	231
1961	346	270	1966	178	212
1962	349	278	1967	165	220

Canton					
Année	Garç.	Filles	Année	Garç.	Filles
1960	337	322	1965	129	136
1961	356	319	1966	146	155
1962	356	321	1967	142	149

63-67: Le langage du tract s'est-il bonifié ?

Il y a quatre ans, sur la base des tracts distribués dans l'arrondissement de Lausanne, Cherpillod s'était livré à une analyse du langage électoral. Quatre ans plus tard, il a désiré se livrer au même exercice, à titre comparatif, et d'un œil impartial. Illustrations, typographie, langage, voici ce qu'il a vu et lu.

D.P.

Photos, dessins

Le tract du parti libéral ne contient qu'une image. Illustration d'un slogan (« Une voix de plus à gauche, une liberté en moins »); elle représente un homme assis et par surcroît ligoté, boulet aux pieds, victime des fureurs liberticides de la gauche. Sans préjuger du contenu dont l'appréciation ne relève pas de notre compétence, force nous est de dénoncer la pauvreté du signe : l'homme aux liens, quel vieux cliché ! Soyons impartial : n'y aurait-il qu'un monopole dont les libéraux ne puissent s'enorgueillir que ce serait celui-là. Ils partagent l'exploitation du cliché fraternellement avec les autres partis.

Faisons-nous violence et rendons à César ce qui revient au parti radical vaudois. Pas de clichés, sous forme dessinée ou photographique du moins, dans son tract. Le parti lausannois dans le sien en revanche a l'éloquence moins sobre : il se permet cinq photos d'œuvres sans doute exclusivement radicales, telles la station d'épuration des eaux de Vidy, le collège de la Pontaise, les immeubles subventionnés de la Borde.

Le tract du P.A.I. assène au lecteur cinq images : un meeting avec participation clairsemée, des écoliers décontractés, des citoyens devant des affiches élec-

torales et — de toutes la plus frappante — la photographie côte à côte de M. le conseiller fédéral Killy et du skieur Gnaegi, champion du monde. Lequel d'entre eux cotise-t-il au P.A.I. ? La photo ne nous a pas permis de le déceler.

Nous ne voyons qu'un seul dessin dans le tract chrétien-social : il figure un Palais fédéral sur fond de terre vaudoise. Quant à l'originalité, prière de repasser dans quatre ans.

Rive gauche à présent. Y fait-on beaucoup mieux que sur l'autre bord ? Désappointement et brutalité mêlés, sans la moindre hésitation nous répondrons que non. Le tract du parti socialiste suisse n'a pu nous arracher à la torpeur où nous avaient plongé les publications rivales. Il nous offre une image essentielle : hélas, il s'agit d'un cliché dont on riait déjà au XIX^e siècle : celui du forgeron. Autre erreur — nous la retrouvons chez les populistes — que la surimpression de trois textes. Supposons que l'image soit percutante : ce procédé nuirait à sa puissance de choc. Quant aux clichés secondaires, vaut-il la peine de les citer tous ? De la pièce de cinq francs partagée en deux à une reproduction de l'Helvétie en passant par des panneaux de signalisation routière, il nous est proposé une fière série de choses déjà vues.

Le tract du parti socialiste vaudois offre plus d'intérêt. Quatre dessins de valeur inégale dont deux nous semblent anodins, tel celui du contribuable pliant sous le faix d'un tank, et deux autres meilleurs, comme celui du pauvre diable logeant dans une cage à lapins, tandis que le propriétaire du clapier lui

signifie une grosse augmentation de son loyer.

Les images des tracts populistes ne nous ont pas rempli de satisfaction, une seule exception : on y distingue quatre petits hommes pris entre deux gigantesques lamineurs qui peuvent d'un instant à l'autre les broyer — le ciel, la terre. Mais nous avons trouvé cette émouvante image moins politique que métaphysique. Est-ce l'obtention d'un effet de ce genre qu'ont voulu les tractographes ? Le reste, sans mystère, est conventionnel : dessin d'un établissement bancaire, reproduction de billets de 500 francs, photos de vieilles gens ou de gosses. L'image parfois aboutit à susciter l'effet contraire à celui que visaient ingénument ses promoteurs. Ainsi, vous avez sous les yeux un bel édifice : quelle légende alors le coiffe-t-il ? « Hôpitaux : insuffisance grave ». Ou vous lisez : « Routes : retard massif ». Et ce slogan surplombe une admirable autostrade...

Présentation du texte

Que dire de la présentation du texte libéral ? Bonne ou mauvaise ? Tout bien considéré, nous la jugerons, au sens neutre du mot, inqualifiable. En proie à la terreur moderne du langage, les libéraux s'apprennent à le supprimer. Déjà il ne figure plus sur quatre pages que pour un seizième. Il n'y en a que pour les candidats dont les curriculum vitæ envahissent deux pages et demie.

Comme il y a quatre ans, techniquement parlant, le tract du parti radical vaudois satisfait aux exigences minimales de la lecture : curriculum vitæ en première

malgré les milliards consacrés à l'Université.

Ce phénomène est d'une importance considérable. Il s'explique d'une part par la création dans le canton de Vaud d'une section de langues modernes, dont le baccalauréat est boudé par plusieurs facultés universitaires. Magnifique exemple de l'absence d'autorité de l'Etat. Un titre officiel qu'il décerne n'est pas reconnu par sa propre Université. Conséquemment les garçons fuient cette section. Mais ce n'est pas la seule explication au triomphe des filles. Elles échouent moins, en raison, sinon de leurs aptitudes intellectuelles, du moins de leurs aptitudes scolaires. Si l'on prend en considération le fait qu'elles poursuivent moins volontiers que les garçons des études gymnasiales, puis universitaires, qu'à l'Université, les étudiantes s'inscrivent dans un nombre limité de facultés (très peu en droit, beaucoup en lettres, etc.); qu'après avoir achevé leurs études, elles n'exercent pas toujours leur métier, donc si l'on tient compte de tous ces faits, on découvre que l'augmentation des effectifs secondaires ne résoud pas ipso facto le problème de la pénurie de cadres dont souffre le pays. Et puis, ces différences posent, en soi, un considérable problème pédagogique.

Mais reprenons les pronostics vaudois sur l'évolution des effectifs.

Les limites

En 1966, le 26,5 % des enfants d'une classe d'âge se retrouvait à l'école secondaire. Ce chiffre augmentera-t-il ?

Cela n'est nullement certain pour deux raisons.

A partir de 1960 les naissances d'enfants étrangers augmentent considérablement. En 1964, elles représentaient le 31 % de toutes les naissances. Dès 1970, ces enfants étrangers seraient, en nombre toujours croissant, placés devant les choix de l'orientation scolaire. On peut présumer qu'il sera difficile, en raison des obstacles qui tiennent à la langue et au milieu, de les préparer dans la même proportion pour l'enseignement secondaire.

Deuxième empêchement. Dans sa structure actuelle, l'école éprouve des difficultés considérables à élargir le recrutement de ses élèves. Elle « s'approvisionne » toujours dans les mêmes milieux socio-profession-

nels. M. Imboden le rappelle avec force : les régions campagnardes et montagnardes, éloignées des villes, fournissent des contingents trop faibles. Il en va de même pour les milieux ouvriers. Ici une parenthèse.

La répartition socio-professionnelle dans les écoles secondaires vaudoises

Depuis 1961, le canton de Vaud a introduit la gratuité complète de l'enseignement secondaire et d'une manière qui ne laisse rien à désirer : gratuité de l'écolage, des manuels, des frais de transport. Quels ont été les effets de cette réforme ?

Ils sont peu sensibles. M^{lle} Chollet, dans une étude parallèle à celle que nous venons de citer, aboutit à la conclusion que la gratuité de l'enseignement secondaire n'a pas modifié le recrutement de l'école secondaire.

Citons une de ses conclusions :

« Si l'on compare la situation de 1958-1959 avec celle de 1964-1965, on constate que les deux catégories « extrêmes », ouvriers et cadres supérieurs, évoluent parallèlement (respectivement +1,9 % et +2,2 %). Le 2,2 % supplémentaire d'enfants issus de milieux populaires est certainement précieux. Mais il ne modifie guère les proportions.

Les effectifs

Nous en étions restés à ce chiffre de 26,5 % d'enfants d'une classe d'âge qui sont formés à l'école secondaire. On estime que le 43 % d'entre eux se retrouvera dans une section gymnasiale, soit le 11,5 % d'une classe d'âge. Compte tenu des échecs, c'est un peu moins du 10 % qui obtiendra un baccalauréat. Même si l'on prend en considération les autres moyens d'accéder à l'Université (préalables, maturités fédérales, maturités commerciales), on ne va pas dans un avenir immédiat atteindre ce 15 % que M. Imboden juge nécessaire pour que l'école secondaire ne constitue pas un goulot d'étranglement.

Or le canton de Vaud est de tous les grands cantons, mi-urbain, mi-campagnard, celui où l'enseignement

secondaire est le mieux réparti géographiquement. D'autres régions, d'autres cantons auront des difficultés plus considérables à atteindre les mêmes chiffres que lui.

L'urgence et la facilité

Les crédits destinés à l'enseignement universitaire doivent être accordés de toute urgence. Mais lorsque nous entendons des hommes de bonne volonté (politiciens ou chefs d'entreprises) aborder ces problèmes, nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'ils cèdent à une certaine facilité.

Construire, financer, c'est facile. Quand nous disons, c'est facile, nous voulons dire que les difficultés peuvent être surmontées par des techniques éprouvées : les architectes sont là pour bâtir, les maîtres de l'ouvrage pour donner des ordres, les financiers pour étudier les devis, et les argentiers pour trouver l'argent (ça c'est moins aisé, vu l'enthousiasme fiscal des gros contribuables suisses). En revanche, les problèmes pédagogiques eux sont difficiles.

Il faut tâtonner, expérimenter, inventer des techniques nouvelles ; mais rien ne nous y prépare. Et puis ça n'est pas spectaculaire. Il est agréable et photographique pour un magistrat de poser une première pierre ou de couper un ruban inaugural. Mais on ne déplace pas la télévision et MM. les reporters quand des méthodes nouvelles permettent, sans tomber dans la facilité, d'améliorer le rendement scolaire, de diminuer le nombre des échecs.

Les organigrammes d'architectes, nous en recevons de somptueux ; mais où sont nos instituts de recherches pédagogiques, où sont nos chercheurs : une poignée qui se battent dans l'indifférence publique ?

Bâtir, c'est bien. Mais il faut bâtir de « pierres vives » aussi.

Il serait heureux qu'au moment où l'on jongle avec les milliards et les millions, et il le faut bien et nous l'approuvons, on n'oublie pas que l'Université repose sur l'enseignement secondaire et primaire et que faute d'attention à ces problèmes, on découvrira, comme le prophète M. Imboden, un goulot d'étranglement.

et dernière pages, affirmation des principes dans le corps du tract ; composition agréable avec texte aéré. Le tract du P.A.I., vu sous l'angle de la technicité, accuse un net progrès sur celui de la campagne électorale de 1963. Avec ses six pages, il n'annonce la couleur qu'à la quatrième. L'astuce n'est pas neuve, mais peut-être rentable. Vous ne savez pas d'emblée qui s'adresse à vous ; vous jetez au moins un coup d'œil sur le tract. Les curriculum vitæ ont disparu, la part faite aux géants du parti est limitée à une citation de F.T. Wahlen. Le texte agréablement disposé incite d'abord à voter, puis à choisir, bien sûr, le P.A.I.

Comme jadis le tract chrétien-social est imprimé en brun. Ça le rend pénible à lire. Rendons-lui cette justice : ses trois pages petit format sont vite lues. Une angoissante question se pose à l'ethnologue : à la page réservée aux curriculum vitæ, les chrétiens-sociaux ont accoutumé de donner l'état-civil des candidats. Tels sont mariés, tels célibataires. Or, de deux brigueurs de chaises curules, à peine quadragénaires, on ne nous dit rien. Seraient-ils veufs ? Peu probable à leur âge. Divorcés ? Pour des défenseurs de l'indissolubilité du mariage, ce serait apostasie. Alors, des partisans discrets de l'amour libre ? C'est à faire frémir tout un Frauenverein.

Le parti socialiste suisse accumule dans son tract des textes courts, mal ficelés. On veut attirer l'attention du lecteur sur chaque phrase ou peu s'en faut. Pour ce, on recourt au changement perpétuel du corps des caractères. C'est aberrant : tout bon typo

le sait. Cette manière de pratiquer le faire-valoir rappelle ces diseuses de 1900 qui insistaient sur chaque mot, de peur de laisser perdre une finesse. De l'emploi d'un procédé similaire il résulte que le lecteur est tenté d'abandonner, sous peine d'une séance chez l'oculiste.

Les tracts du P.O.P. pèchent également par insuffisance technique. Les reproches que nous faisons au P.S.S. peuvent aussi lui être faits. Grâce pour les yeux de vos électeurs, Messieurs de la gauche, tous guidons réunis ! Les libéraux, disions-nous tout à l'heure, ont perdu la parole. Mais ce n'est ni le P.S.S. ni le P.O.P. qui l'ont recueillie. Les mots alignés ne font pas un texte ; des paragraphes que l'on juxtapose ne sauraient constituer en soi les rudiments d'un discours.

Les maîtres-mots

Dans le tract libéral figurent les mots-clés suivants : 17 fois : **marié** ; enfant. 11 fois : **officier (sous-officier)**. 7 fois : **liberté (libre concurrence, libre entreprise)**. 1 fois : **sécurité pour les personnes âgées ; aménagement du territoire ; construction de routes ; eaux claires**.

Dans les tracts radicaux (vaudois et lausannois) nous lisons :

8 fois : **officier**. 7 fois : **liberté (libre, économie libre, initiative privée, responsabilité personnelle, prévoyance individuelle)**. 1 fois : **comité vaudois pour la navigation intérieure ; rière-conseiller de la confrérie des vignerons ; paix ; aménagement du territoire**.

On note dans le tract P.A.I. :

8 fois : **jeune**. 2 fois : **liberté ; démocratie**.

Il faut relever dans le tract chrétien-social :

4 fois : **marié**. 2 fois : **famille ; personne**. 1 fois : **démocratie ; problème jurassien ; célibataire ; articles d'exception**.

Les tracts du P.S.S. et du P.S.V. contiennent :

6 fois : **militaire**. 4 fois : **vie chère ; finance (cartel) ; contrôle des loyers (protection des locataires) ; lutte contre la pollution**. 3 fois : **planification démocratique**. 2 fois : **aménagement du territoire ; grande industrie ; amélioration des rentes AVS**. 1 fois : **droit au logement ; paix ; inégalité entre les peuples**.

Dans les trois tracts populistes on découvre :

20 fois : **militaire (budget -, dépenses -, bloc -, arme, armement, surarmement)**. 18 fois : **finance (grand capital, cartel, trust, monopole)**. 12 fois : **opposition ; vie chère**. 10 fois : **guerre (politique de -, danger de -, menace de -, agression contre le Vietnam, génocide, force belliciste, impérialisme américain)**. 6 fois : **paix (pacifique)**. 2 fois : **épuration des eaux ; contrôle des loyers ; amélioration des rentes A.V.S. ; droit au logement ; aménagement du territoire**.

Propositions fermes

Le vocabulaire est resté le même qu'il y a quatre ans, à quelques infimes changements près. Ainsi les libé-

(Suite en page 4)

Le langage du tract (suite)

raux empruntent aux chrétiens les signes magiques de la respectabilité : mariage et progéniture. En toute fausse innocence ils confondent le papa et le papable. Les socialistes lancent un mot : planification démocratique. Ils en laissent choir un autre : santé. Nous porterions-nous beaucoup mieux qu'en 1963 ? Davantage qu'alors le P.O.P. insiste sur l'agressivité de la superpuissance américaine.

Ce fut un pénible devoir que le dépouillement de cette littérature. Nous en avions jadis évoqué la platitude, au risque de déplaire à nos amis de la gauche. Nous n'avons pas été entendu. Quitte à passer pour un esthète incurable, nous disons notre insatisfaction. La lecture de ces pensums, seuls peuvent se l'infliger jusqu'au bout le militant ou le masochiste. Et nous ne savons pas très bien dans laquelle de ces catégories nous nous rangeons. Camarades, ces imprimés vous coûtent cher. Et qui les lit ? Personne. Si l'on veut qu'un tract soit lu, il faut le faire attrayant. Les politiques doivent recourir aux bons offices de spécialistes : dessinateurs, photographes, typos et écrivains. Irrecevables, ces propositions-là ? Sans doute, aussi longtemps que les politiques feindront d'être polyvalents.

Cherpillod

Pakbo, juge de district à Berne

La maison Payot institue dans ses propres livres de curieux dialogues. Nous connaissons déjà l'histoire illustrée de Peter Dürrenmatt, traduite par Aldo Dami. Le traducteur ne se contentait pas de mettre en français ce qui était en allemand, il donnait dans le corps du texte ou en notes, en bas de pages, et en petit œil, son propre commentaire, quitte à contredire l'auteur même. Aujourd'hui avec « Pakbo, guerre secrète en pays neutre », c'est un autre genre de conversation : l'éditeur dialogue avec l'auteur, comme dans un roman de Stendhal (« Ici l'auteur eût voulu placer une page de points. Cela aura mauvaise grâce, dit l'éditeur »). Marc Payot a, pendant la guerre, servi au chiffre du Service de renseignements suisse et eut l'occasion de collaborer avec la Police fédérale dans l'affaire Roessler et Rado. C'est ainsi que l'éditeur peut compléter les renseignements de O. Pünter qui dirigea en Suisse avant et pendant la guerre un service de renseignements travaillant au profit des alliés et des soviétiques.

Les documents, versés au dossier de l'affaire Roessler, (cet antinazi réfugié en Suisse, à Lucerne, dès 1934, sous le couvert d'une maison d'édition, et qui disposait de renseignements puisés à la source même du haut commandement allemand) sont du plus haut intérêt. Les messages qui furent codés par Pünter ou décodés par Payot et qui sont publiés dans cet ouvrage confirment l'extraordinaire précision des informations, et leur fraîcheur. Pünter croit pouvoir l'affirmer, elles n'étaient pas transmises par radio, mais vraisemblablement par courriers spéciaux. Ce message, par exemple, daté du 17 mars 1943, comme preuve de la valeur militaire des renseignements :

« De Werther, le 12 mars. L'objectif des attaques enveloppantes des Allemands au nord de Kharkov est la reconquête de Bielgorod. Pour tenir Kharkov, les Allemands doivent reprendre les positions qu'ils avaient à l'est de la ville avant l'offensive d'été... »

Il se confirme au fur et à mesure que les documents s'accablent que l'espionnage a joué un rôle décisif dans la guerre germano-soviétique; mais on ne sait pas encore comment, avec le recul, l'opinion allemande interprétera ces trahisons du nazisme. Y

verra-t-elle une trahison nationale, un coup de poignard dans le dos de la Wehrmacht, ou des coups de bistouri pour faire plus vite crever l'abcès hitlérien ? Cette page, quelle place trouvera-t-elle dans l'histoire officielle ? Ce sera là une pierre de touche de la manière dont l'Allemagne juge son passé.

Du point de vue suisse, le livre de Pünter apporte quelques documents de valeur. Par exemple, en inédit, nous est donné un des rapports du major Hausmann, qui dirigeait un réseau de renseignements personnel travaillant pour le service de sécurité suisse. C'est un texte d'une qualité exceptionnelle : un mélange étonnant de passion patriotique et de lucidité, de prophétisme et d'analyse froide. Une date confère à ce texte toute sa signification : 23 juin 1940.

Le tableau que Pünter donne de la Suisse à cette époque est parfois sommaire, idéalisé souvent. Mais il est intéressant de reconnaître au passage la silhouette des amis socialistes de Pünter : Giovanoli, Stocker, Ernst Reinhard, Nobs même. Pour la plupart, ils n'exerçaient pas encore de magistrature judiciaire ou politique. Mais on les voit, dans ce témoignage, sans qu'ils accomplissent aucun exploit ou sans qu'ils sortent de l'illégalité, comme un noyau inébranlable de résistance au fascisme et au nazisme. Ils n'étaient pas les seuls, ils n'avaient rien d'unique; mais ils étaient solides et leur rôle a été considérable lors de la deuxième guerre mondiale. Nous évoquons ici, dans notre dernier numéro, une séance du parti socialiste de Lyss; c'était un socialisme très intégré, paroisse et élections tacites. Mais Pünter, socialiste bernois, aujourd'hui juge de district, est issu du même terroir. Connaissance de la Suisse : il y a plusieurs faces du Père tranquille.

Eglise et Etat

(suite du N° 82)

Dans « La Vie protestante » du 1^{er} décembre, M. Henri Piguet consacre un éditorial au problème qu'il est paradoxal, paraît-il de considérer comme encore actuel, celui de la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le canton de Vaud.

Deux remarques, en duplique.

Un statut équitable pour l'Eglise catholique exigera un vote du peuple et une modification de la Constitution. M. Piguet s'en dit heureux. Il ne regrette pas qu'on ne puisse éviter cette consultation populaire, contrairement à ce que nous lui avions fait dire.

Mais son article précisait bien qu'on doit, les juristes de la couronne ayant été dûment consultés, en passer par là. Souhaitable, parce qu'inévitable. Quant au fond, M. Piguet se réfère au statut ratifié par le peuple en 1965. Devant cet accord populaire (deux tiers d'abstentionnistes) le principe du financement de l'Eglise par l'Etat a été sanctionné, dit-il.

C'est une interprétation discutable. En 1965, deux Eglises vaudoises désiraient fusionner. Cette fusion était désirée par ceux qu'elle concernait; ceux qu'elle laissait indifférents n'avaient pas de raison de s'y opposer. Mais si à cette occasion ils posaient toutefois le problème des rapports Eglise-Etat, on leur disait : ce n'est pas là la question. Après coup, pourtant, on prétend que « cette question à-côté » a reçu une large approbation populaire.

Lorsqu'il s'agira de voter pour le statut de l'Eglise catholique, il en ira de même. Tout citoyen qui a le sens de l'équité doit admettre que les catholiques vaudois sont victimes d'une injustice en devant financer une Eglise qui n'est pas la leur. On dira « oui » pour la fin de cette injustice; après coup ce « oui » sera interprété comme un « oui » à l'Eglise d'Etat.

C'est aussi démocratique qu'une votation sur le contrôle des loyers qui laisse le choix entre abolition immédiate et abolition dans quatre ans.

C'est aussi démocratique que le non-respect de la Constitution fédérale qui stipule : « Nul n'est tenu de payer des impôts dont le produit est spécialement affecté aux frais proprement dits du culte d'une communauté religieuse à laquelle il n'appartient pas ».

Journal de Genève et Gazette de Lausanne

Les polémiques qui accompagnèrent, en Suisse alémanique, la sortie de « Neue Presse » et les transferts d'actions de la « Weltwoche » avaient poussé les « Basler Nachrichten » et la « Neue Zürcher Zeitung » à donner spontanément des renseignements sur la répartition de leur capital social.

Dans la « Wirtschaftsrevue », M. Max-R. Schnetzer entreprend une enquête sur la presse romande. Son premier article, novembre 1967, est consacré à « Journal de Genève » et à la « Gazette de Lausanne ». Il contient d'utiles informations, d'un intérêt comparable à celles qui furent publiées de leur plein gré par les rédacteurs des journaux bernois et zurichois.

Journal de Genève

L'éditeur, est la « S.A. du Journal de Genève ». Deux particularités distinguent cette société, si on la confronte avec celle qui édite la « Gazette ». Le recrutement du conseil d'administration, d'abord. Y dominent les représentants de l'économie et de la banque privée genevoises. Ce conseil d'administration est présidé par M. Raymond Deonna, directeur de la Société pour le développement de l'économie suisse, qui diffuse et défend le point de vue patronal, le plus souvent dans un esprit étroit, avec parfois une touche de néo-libéralisme, mais, coup de chapeau, sur la base d'une documentation toujours très à jour. A côté de M. Deonna siègent des banquiers comme M. Léonard Hentsch (de la banque du même nom), M. Albert Turretini (banque Darier et Cie) etc...

Deuxième caractéristique, la « S.A. du Journal de Genève » comprend à côté de l'imprimerie où sort le journal une imprimerie de travaux accessoires; son apport appréciable figure au même titre que le journal dans le compte d'exploitation. Le dernier exercice a bouclé par un excédent de 124 500 francs. On considère que pour l'année en cours le journal sera déficitaire de quelques milliers de francs. Explication : stagnation des recettes publicitaires.

Capital social : 5000 actions nominatives de 100 fr. chacune. (Pas de dividende, distribué depuis plusieurs années) et 750 actions au porteur de 1000 fr. chacune qui ont droit à un dividende prioritaire de 5 % avant que les actions nominatives puissent participer à une distribution de bénéfices. Cette augmentation du capital de 750 000 fr. qui rendit possible le changement de rotative (que de rotatives neuves en Suisse) fut doublée d'un emprunt de 1,25 million. A moyen terme, l'avenir semble assuré. Tirage contrôlé : 13 600 exemplaires.

La Gazette de Lausanne

Les académiques notables vaudois dominent dans cette S.A., là où régnait, au bout du lac, la banque. A côté de l'administrateur délégué Louis Guisan siègent le professeur de théologie Henri Meylan, le professeur de droit Henri Zwahlen, le professeur Jacques Freymond, directeur de l'Institut des hautes études internationales et M. Gilbert Rohrer, le directeur de l'Imprimerie Centrale; l'avocat Robert Piaget préside le tout.

La « S.A. Gazette de Lausanne » contrôle, grâce à une participation majoritaire, l'Imprimerie Centrale, créée en 1932 pour l'impression du journal. Les bénéfices de l'imprimerie ne vont pas grossir les recettes du journal. Les comptes sont séparés. Mais l'imprimerie travaille en faveur du journal à des tarifs de faveur, c'est pourquoi les estimations du déficit sont un exercice assez théorique. M. Schnetzer risque le chiffre de 200 000 francs pour 1967, mais avec un point d'interrogation. Capital social : 800 000 francs, réparti en 800 actions de 1000 francs. Les quarante premières actions donnent droit à une voix à l'assemblée des actionnaires; une voix pour toute paire d'actions supplémentaires; personne ne peut disposer de plus de 80 voix.

Tirage entre 17 000 et 18 000 exemplaires. Mariage Journal et Gazette non envisagé pour l'instant. La dot vaudoise est maigre. Les banquiers savent compter.